

Image not found or type unknown



Annulation de reconnaissance d'enfant

Par **amedb**, le **01/01/2009** à **13:52**

j'ai reconnu un enfant qui n'est pas le mien avant le mariage pour qu'il ait le même nom que ces éventuelles frères et sœurs à venir après je me suis mariée avec le père j'ai eu un autre enfant pendant le mariage, ça a tourné au vinaigre et on est séparé en instance de divorce. ma femme n'a été pas honnête avec moi et pour plusieurs raisons je veux annuler cette reconnaissance ; est-ce possible ? comment faire ? merci